

30.08.2012 - 10:35 Uhr

## **Votations fédérales - La SSE est en faveur de l'initiative «Sécurité du logement à la retraite»**

*Zurich (ots) -*

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) recommande d'approuver l'initiative populaire «Sécurité du logement à la retraite» de l'Association des propriétaires fonciers HEV Suisse le 23 septembre 2012. En proposant d'encourager l'accession à la propriété de logement franc de toute dette, les initiants contribueront à appuyer la classe moyenne et à stabiliser l'économie.

En Suisse, les ménages privés sont endettés avec des hypothèques avoisinant 650 milliards de francs au total. Si, comme l'exige l'initiative, les propriétaires de logements ne devront plus déclarer la valeur locative à l'âge de la retraite, cela stimulera les personnes concernées à rembourser cette montagne de dettes.

Concrètement, les initiants veulent donner la possibilité aux propriétaires de logements ayant atteint l'âge AVS de se décider pour la suppression de l'imposition de la valeur locative. Mais s'ils optent pour cette possibilité, les intérêts passifs liés à leur logement ne seront plus déductibles. En outre, les frais d'entretien ne seront déductibles qu'à concurrence de 4000 francs par an. Les propriétaires pourront enfin défalquer de leur impôt les frais liés aux mesures d'économie d'énergie, de protection de l'environnement et des monuments historiques.

Contact:

Werner Messmer  
Président central de la SSE  
Tél.: +41/79/445'77'89  
E-Mail: [werner.messmer@messmer.ch](mailto:werner.messmer@messmer.ch)

Dr Daniel Lehmann  
Directeur de la SSE  
Tél.: +41/79/129'11'52  
E-Mail: [dlehmann@baumeister.ch](mailto:dlehmann@baumeister.ch)

Matthias Engel  
porte-parole de la SSE  
Tél.: +41/44/258'82'44  
Mobile: +41/78/720'90'50  
E-Mail: [mengel@baumeister.ch](mailto:mengel@baumeister.ch)

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100723938>